

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLO-TECH »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
8EME TRANCHE EN FACE DE LA PHARMACIE LES ARUMS,  
Lot 212, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 14 juillet 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 14 juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLO-TECH »

Objet : Commerce d'appareils électroniques  
écologiques, Divers services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
8EME TRANCHE EN FACE DE LA PHARMACIE LES ARUMS,  
Lot 212, Ilot 16

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUAME TIDIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11106 du 14/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67693/GTCA/RC/2022 du 14/07/2023

